LE LOMBRICOMPOST

Un atout pour vos cultures

Le lombricompostage consiste en la dégradation de la matière organique par des lombrics (ou vers). Les produits obtenus contiennent des éléments nutritifs plus disponibles pour les plantes cultivées et permettent donc l'amélioration de la fertilité des sols.

Le SEA s'est lancé dans l'adaptation de cette pratique à la Martinique depuis 2013. Des expérimentations sont encore en cours cependant le service est en mesure d'accompagner les agriculteurs à la mise en place de leur propre dispositif de lombricompostage et de répondre aux questions suivantes :

Quelles sont les étapes du lombricompostage ?

1. Disposer les vers au fond du dispositif de lombricompostage dans une litière de 10 à 20 cm composée de déchets organiques d'origine animale et/ou végétale.
2. Alimenter les vers tous les 10 à 15 jours par couches successives de déchets de 10 à 20cm.
3. S'assurer de maintenir un taux d'humidité supérieur à 60% et veiller à maintenir les vers hors d'atteinte des prédateurs.
4. Au bout de 3 mois, récupérer les vers et utiliser les produits obtenus pour la fertilisation des cultures.

Quel type de dispositif utiliser et où le placer ?

Les vers ne supportent pas les températures excédent 27°C. Le dispositif doit être placé dans un endroit ombragé et à l'abri des fortes pluies.

La taille du dispositif dépend de la quantité de déchets à traiter. La profondeur maximum est de 1m.

Dispositif présent au SEA

Trois types de dispositifs : les bacs (plastique, résine, ciment, etc.) - les andains - la fosse (ou cantero).

Pour récupérer le jus il faut un système de récupération : bac surélevé avec robinet ou bac au sol avec rigole.

Où trouver les lombrics ?

Deux espèces ont été identifiées en Martinique par la FREDON comme étant adaptées au lombricompostage : Eudrilus eugeniae et Perionix excavatus.

Vers de lombricompost

On peut en récupérer :

- auprès d'une personne pratiquant le lombricompostage ;
- dans du fumier en décomposition entreposé dans les élevages ;
- A la base de tas de déchets végétaux en cours décomposition.

Il faut 2 kg de vers pour 1m² de lombricompostage (environ 2500 lombrics).

Quelle litière et quel type d'alimentation pour les vers ?

Litière idéale : le milieu dans lequel les vers ont été récupérés.

Apport d'aliments : boîte d'œufs en cartons, coquilles d'œufs, tontes, rebus de cultures …

Aliments : déchets végétaux (rebus de culture, tonte de gazon, broyat de branchage, déchets de cuisine) et/ou déchets animaux : déjections animales.

Attention : pas plus de 20cm de déchets à la fois et certains aliments nécessitent une pré-décomposition afin d'éviter la montée en température.

Comment gérer les prédateurs ?

Maintenir l'humidité dans le tas et à sa surface au-dessus de 60%. Les prédateurs des vers sont les fourmis, les scolopendres, les grenouilles, les lézards et les oiseaux.

Comment récupérer les vers ?

Filet de récupération

La technique la moins fastidieuse consiste à poser un filet au-dessus du tas et y déposer de la matière organique. Les vers migreront du tas vers la nourriture fraiche et pourront être transférés vers un autre bac pour reprendre le processus.

Quelle quantité de lombricompost et de jus récupère-t-on ?

1kg de vers produit 350 à 700 grammes de compost par jour. Soit 60 à 130 kg de compost pour un dispositif d'une dimension d'1m² (2kg de vers) après 3mois de production (durée recommandée).

Lombricompost fini et Jus de lombricompost

Les quantités de jus sont plus difficiles à estimer et dépendent en grande partie des apports d'eau réalisés au cours du cycle.

Comment utiliser les produits ?

La teneur exacte en éléments NPK dépend des déchets utilisés cependant elles sont similaires, dans le lombricompost, à celles d'un compost classique. Il est préconisé dans la littérature d'utiliser 20 kg de lombricompost pour 50 à 100 m² de cultures.

Le jus est plus ou moins concentré selon les apports d'eau mais contient 6 à 7 fois plus d'éléments nutritifs que le compost lui-même. Il est utilisable comme engrais foliaire après dilution.

Des expérimentations sont en cours au SEA afin de déterminer les préconisations en la matière correspondant à nos sols et nos cultures.

Contact

Collectivité Territoriale de Martinique - Service d'Expérimentations en Agroécologie
Quartier Val d'or - 97227 SAINTE-ANNE
Tél : 0596 76 73 36 / Fax : 0596 76 82 24